

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11.12.2014

COMPTE RENDU

Présents : MM. ARRONDEAU – PAGE – COUTABLE – DUVEAU – FOLTZENLOGEL – MOUTTE – Mmes LE CLAINCHE – LENOIR- MORIN – NICIER

Secrétaire : Mme LENOIR

Compte rendu du 13.11.2014 : approuvé

Réunions intercommunales :

Tourisme CCCVL : Au cours de cette réunion différents projets ont été évoqués :

- La mise à niveau du terrain de camping de l'île Auger » à Chinon avec reclassement. Pour info nouvelle aire de camping car à Candes St Martin (gestion privée) et terrain de camping Savigny -voirie.
- Abbaye de Seuilly : Restauration de la Fuye de l'Abbaye de Seuilly (travaux en cours), acquisition de matériel informatique et amélioration des hébergements.
- Base nautique prévue à Chinon
- Cheminements doux = boucles à vélo, liaison avec le Center Parc, sentiers pédestres, équestres et VTT, voie verte entre Chinon et Richelieu, Marais de Taligny.
- Nombreuses actions de communication

Enfance jeunesse avec la CAF pour l'accueil des ados de la Rive Gauche pendant les petites et les grandes vacances - le contrat avec la CAF se terminera le 31.12.2014. Compte tenu des résultats, il sera poursuivi. Les ados sont maintenant accueillis à Rivière qui avait un local disponible.

Ordre du jour :

✓ **Point financier sur les travaux de voiries 2014 :**

Une partie importante des travaux à engager pour réparer les dégâts des inondations de 2013 ont été réalisés. Les crédits inscrits au budget 2014 : 55 800 € TTC sont consommés. Une décision modificative sera nécessaire pour régler les soldes des factures

En 2015, la dernière tranche des réparations sera programmée.

La commission « voirie » fera des propositions. Ces travaux seront axés sur la vallée.

✓ **Instruction des actes d'urbanisme** (convention entre la DDT- la CCC CHINON, VIENNE ET LOIRE et la commune).

Convention jusqu'au 30.06.2015 – convention tripartite avec la CCCVL et la DDT pour la mise à disposition d'un agent de l'Etat qui assurera l'instruction des actes d'urbanisme au cours du premier semestre 2015. Accord du Conseil municipal

✓ **Utilisation de la fourrière intercommunale** – convention

Cette convention prévoit :

- La mise à disposition des installations situées à Savigny et à venir un box temporaire au pôle de Cinais.
- L'accueil des animaux domestique en ce qui concerne la sécurité, l'hygiène et la nourriture (organisation à régler pour le dimanche), l'identification des animaux, la surveillance vétérinaire.
- Le prix de journée fixé à 10 € par jour de garde. Toute journée entamée est due
- Les obligations du gestionnaire

○ **Les obligations de la commune :**

- ☀ Informer la population sur la prise en charge des animaux errants
- ☀ Accueillir pendant 24 H, dans les box temporaires, les animaux trouvés errants
- ☀ Rechercher les propriétaires des animaux identifiés avant leur entrée dans la fourrière communautaire,
- ☀ Aviser le gestionnaire du dépôt d'animaux
- ☀ Régler les frais de séjour auprès de la CCCVL
- ☀ Régler les frais auprès des vétérinaires

La convention ne comprend pas la capture, le ramassage et le transport des animaux errants.
Après délibération, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

- ✓ **Déplacement des écoles de Seuilly et Thizay à l'île d'Yeu** – subvention de la commune : 4 élèves sont domiciliés à THIZAY

Le budget global pour se séjour : 11 000 €

Le Conseil municipal vote une subvention de 100 € (25 €/élève)

- ✓ **Contrat départemental de Développement solidaire 2015**

Inscrire le projet de terrain de loisirs au contrat de solidarité du territoire avec le CG

- ✓ SICALA d'Indre et Loire : modification des statuts permettant l'adhésion de la CCCVL à la place des communes.

Après délibération, le Conseil municipal autorise la modification des statuts.

Le Conseil municipal rappelle le souhait qu'il avait émis de se retirer du syndicat en 2010. Le SICALA n'avait pas délibéré favorablement.

Le Conseil réitère la demande de retrait du SICALA de la commune de THIZAY.

- ✓ SIEIL 37 : (syndicat d'énergie 37) modification des statuts – pour permettre l'adhésion des communautés de communes .

Le Conseil municipal donne son accord pour la modification des statuts du SIEIL 37.

REFORME TERRITORIALE – M. le Président du SIEIL fait part de son inquiétude en lien avec la réforme territoriale et les annonces faites sur la disparition des syndicats d'énergie pour redonner cette compétence aux conseils généraux et aux communautés de communes. Le projet de courrier établi pour envoi aux parlementaires est lu aux conseillers qui approuvent la démarche.

Questions diverses

TERRAIN DE BICROSS : une signalétique devra être installée

VŒUX le 9 JANVIER à 18 h 30

PROCHAIN CONSEIL : 15 JANVIER 2015 à 19 H